



## DELIBERATION N°16-36

L'an deux mille seize, à 9h30,  
Le 30 novembre, à Réhon (54),

Date de convocation	18 novembre 2016
<b>Nombre de délégués :</b>	
☒ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
☒ <b>Présents</b>	<b>20</b>
+ vote par procuration	1

### Étaient présents :

Mme Béatrice BONNIN	M. Edouard JACQUE
M. Jack COLLINET	M. Pascal MAUROY
Mme Danielle COMBE	M. Michel NORMAND
M. Daniel COURTAUX	M. Jean-François VALLOIRE
M. Jean-François DAMIEN	M. Robert PASCOLO
Mme Myriam ROGER	M. Jean PICART
M. Christian BORNIET	M. Vincent HARDOUIN
M. Pascal GILLAUD (Pv M. Dekens)	M. Éric GILLARDIN
Mme Dominique HUMBERT	M. Daniel ROUVENACH
M. Claude THIERY	M. Claude WALLENDORFF

### Objet de la délibération :

## HEBMA – Avenant au marché de Maîtrise d'œuvre – avis CAO

Résultat du vote
Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°16-36

---

### Objet de la délibération :

### HEBMA – Avenant au marché de Maîtrise d'œuvre – avis CAO

La phase d'avant-projet étant finalisée en janvier 2016 et le dossier réglementaire en avril 2016, la concertation autour de l'opération HEBMA a amené des demandes de modification du programme et de la conception de certains aménagements. Il sera demandé au maître d'œuvre de déclencher la phase PRO au 1<sup>er</sup> décembre 2016. Or pour pouvoir la réaliser, des modifications doivent d'abord être intégrées au programme d'opération. Ces dernières ont été étudiées par la CAO.

Vu l'avis favorable de la CAO en date du 28 octobre 2016,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président, le comité syndical décide :

- d'autoriser la Présidente à signer l'avenant n°9 au marché de Maîtrise d'œuvre HEBMA et à signer tout document relatif à cette opération,
- d'autoriser la Présidente à solliciter les financements nécessaires.

La Présidente



**Morgane PITEL**

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/12/2016 à 15:43:18  
Référence : 5483211cecb74d45dc6a3cf3e92c629fd1f0ad2